

# DIEU ET L'ÉCONOMIE...

Cette étude pourrait être titulée: lettre à un camarade de la C.F.T.C. Les fondateurs de la vieille C.G.T. demandaient aux travailleurs de se grouper pour défendre leurs droits en dehors de toutes tendances politiques, religieuses ou philosophiques. Cette conception de l'unité syndicale n'avait rien d'impératif et restait d'esprit démocratique en ce sens que c'était les travailleurs eux-mêmes qui, librement, dans leurs syndicats, devaient décider de l'action à mener pour améliorer leur sort de producteurs et rendre la société plus juste, plus fraternelle.

Certes, la charte d'Amiens, qui restera, quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, une date dans l'histoire, prenait position en définissant les principes d'action des syndicats. Elle confirmait dans sa rédaction l'article 2 constitutif de la C.G.T. disant qu'elle groupe en dehors de toute école politique tous les travailleurs conscients de la lutte à mener pour la disparition du salariat et du patronat et elle ajoutait que cette déclaration est une reconnaissance de la lutte de classe qui oppose sur le terrain économique les travailleurs à ceux qui les exploitent. Mais cette prise de position n'avait pas un caractère dogmatique et ne comportait aucune formule d'allégeance ou aucun engagement qui pouvait porter atteinte à la dignité des travailleurs. Le syndiqué était libre dans son syndicat; le syndicat dans sa fédération ou son U.D., la fédération dans la confédération. L'exclusion n'était prévue en fait que pour ceux qui refusaient de payer leurs cotisations.

Alors, pourquoi un travailleur, et en particulier celui qui se dit catholique, éprouve-t-il le besoin de donner à son syndicat une couleur politique, philosophique ou religieuse?

## MATIERE OU ESPRIT?

Pour répondre à cette interrogation, allons à l'entreprise, sur le lieu du travail et demandons à un patron, à un chef de chantier, à un conducteur de travaux, si là, il est possible de reconnaître à quel syndicat appartient tel ou tel ouvrier, quelle religion il pratique, quelle est la couleur ou la qualité de sa morale, de ses principes: les responsables ainsi consultés répondront que ces considérations ne jouent pas dans la marche, le rendement et la qualité des travaux. Ils vous diront aussi que la feuille de paie qui matérialise toute l'activité du personnel n'a aucun rapport avec les préoccupations spirituelles des intéressés. Autrement dit, il est impossible, en observant un homme au travail de dire s'il est catholique ou s'il ne l'est pas. Ici, l'homme vaut comme producteur, c'est-à-dire comme créateur de valeurs matérielles et spirituelles, quand c'est le cas, et non comme consommateur de matière ou d'esprit.

Que vient donc faire la religion dans le mouvement syndical dont le but est d'améliorer la situation des travailleurs. On me répondra peut-être par l'argument traditionnel: l'homme ne vit pas que de pain. Pour le soutenir dans son activité, dans son inquiétude d'être pensant et conscient, il lui faut une autre nourriture, celle de l'âme; et c'est dans la pratique d'une religion qu'il trouve cet aliment pour lui, indispensable. Comme d'autres donnent à leur action un but moral: rendre la société plus juste et plus fraternelle soit par des réformes soit par des révolutions.

## POSITION PRIVILEGIEE

Je suis le premier à m'incliner devant cet argument et j'ai toujours affirmé dans ma longue vie de militant que ceux qui parlaient de faire vivre le syndicat sans faire de politique ne comprenaient rien à la vie sociale. Le fait pour un syndiqué d'avoir une opinion politique ou de croire en Dieu ne devrait pas nuire à son action syndicale, ou à son esprit revendicatif, bien au contraire. Ce qui est difficilement explicable c'est que tout au moins à l'étalage, on ne trouve pas de différences fondamentales ni dans les programmes de revendications, ni dans les méthodes d'action des différentes centrales syndicales. Les sigles qui paraphent les ordres du jour ou les communiqués sont interchangeables. Ils participent des mêmes hérésies économiques, des

mêmes préjugés sociaux, des mêmes fausses valeurs politiques. Et cependant le syndiqué chrétien, en tant que croyant, occupe une position privilégiée pour défendre les intérêts immédiats et lointains des travailleurs. Il est facile de le montrer.

Penchons-nous sur certains aspects de l'économie telle que nous la donne la loi naturelle, c'est-à-dire Dieu pour un chrétien. Entre bien des questions qui préoccupent le monde économique: les frontières qui compartimentent les peuples, les échanges inégaux bases de la colonisation, le prêt à intérêt, la pratique du travail non payé (plus-value), etc... prenons par exemple la loi de la valeur.

Tout homme qui a un peu réfléchi aux problèmes économiques sait que la valeur d'échange de toute chose créée pour satisfaire ses besoins est mesurée par le temps qu'il faut pour la fabriquer ou se la procurer. La valeur des produits est en raison inverse de leur vitesse de production: «*En augmentant constamment la facilité de production, nous diminuons constamment la valeur de quelques-unes des choses produites auparavant*» (Ricardo). «*La valeur mercantile est toujours fixée en dernière analyse sur la quantité de travail nécessaire pour se procurer la chose évaluée*» (Sismondi). «*Une invention nouvelle faisant produire avec la même quantité de travail une plus grande quantité de marchandises, fait baisser la valeur du produit. La société fait donc un profit, non en obtenant plus de valeurs échangeables, mais en obtenant plus de marchandises pour la même valeur*» (K. Marx).

## UN FAUX LABEL

Et maintenant, après avoir fait parler la loi naturelle par la plume de quelques économistes qui font autorité, faisons parler le Dieu des chrétiens dont je crois interpréter fidèlement la pensée et la volonté. Voici ce qu'il a dit à l'homme: «*Toute la planète, tout mon univers est à toi; je t'ai donné un corps et une âme pour en user à ta guise. Un capital immense de forces et de moyens de création est à ta disposition. Tu peux faire de la terre un enfer ou un paradis. Mais sache que tout ce que je donne gratuitement n'entre pas dans la valeur de tes créations; seuls tes efforts, ta peine, ton travail propre entrent en ligne de compte; plus tu produiras facilement moins tes produits auront de valeur lorsque tu échangeras, lorsque tu vendras. Réfléchis: tu es, par exemple, métallurgiste et tu échanges une unité de fer contre une unité de blé avec ton camarade le paysan. Si grâce à mon secours tu décuples ta production, tu ne pourras pas avoir plus de blé si celui-ci n'a pas pu augmenter sa production. Ton devoir est désormais d'échanger 10 unités de fer contre une unité de blé, autrement dit, de vendre ton fer moins cher. Ce n'est pas ton intérêt dis-tu: mais si, car avec ce fer en abondance, vous pourrez fabriquer les uns et les autres des outils, des machines qui permettront au paysan de décupler à son tour sa production et vos échanges décupleront et par suite aussi votre bien-être*».

Voilà, camarade de la C.F.T.C., ce que te dit ton Dieu et son évangile. T'inspires-tu de ces paroles dans ta conduite sur le chantier et dans ton syndicat? A lire les journaux et tes communiqués à la presse, on s'aperçoit que tu agis comme les autres. Ton but est d'empocher le plus d'argent possible, par les allocations familiales, par les subventions, par les primes de toutes sortes, par la course aux positions privilégiées dans la hiérarchie, etc..., sans te préoccuper de savoir si tu n'augmentes pas ton bien-être, la main dans la poche de ton camarade. Ton syndicat ne serait-il qu'une boutique de plus? Et ton titre de chrétien un faux label!

Jean FONTAINE.

-----